

Convention de colocation

Version internationale 1.0

Présentation

La *Convention de colocation* a été rédigée à l'intention de tous les colocataires de la francophonie. Son objectif est de faciliter leurs relations en permettant d'établir des règles claires de cohabitation dès le départ ou en cours de route.

Elle est présentée sous forme de questionnaire à réponses multiples. Ce questionnaire peut servir comme :

- aide-mémoire,
- base d'entente verbale ou
- contrat écrit.

Elle permet de discuter des nombreux points susceptibles de mener à des désaccords et offre des solutions à la carte :

- partage des tâches
- partage des dépenses
- assurances, paiement du loyer, etc.

Tous les points abordés sont des sources reconnues de conflit. Bien qu'au départ, certains de ceux-ci puissent paraître anodins, à la longue, il peuvent prendre une importance telle qu'ils peuvent mener à l'éclatement de la relation et rendre invivable le logis. Je vous recommande donc de répondre à toutes les questions. Notez toutefois qu'un contrat, quel qu'il soit, ne peut tout prévoir et que le succès de votre cohabitation dépendra tout autant de votre bonne foi.

La *Convention de colocation* est une excellente base de départ. Alliée à une bonne dose de flexibilité et de compréhension, elle vous garantira une cohabitation harmonieuse.

Version internationale

Cette version est destinée à tous les colocataires de la francophonie. Certaines questions peuvent ne pas s'appliquer à la législation en vigueur dans votre pays de résidence. Par exemple, au Québec, il est interdit aux propriétaires de demander un dépôt de garantie à leurs locataires. Les locataires québécois n'ont pas à répondre aux questions sur le sujet.

Colocataire ou occupant ?

En général, on appelle *colocataire* un adulte qui partage un logement avec un ou plusieurs autres adultes, sans être dans une relation de couple, qu'ils aient tous ou non un lien légal avec le propriétaire.

Toutefois, dans de nombreux pays, on distingue le *colocataire* de l'*occupant*.

Le *colocataire* a contracté une entente avec le propriétaire (généralement en signant un bail).

L'*occupant* n'a pas d'entente avec le propriétaire. Il s'est entendu avec le locataire du logement.

Les *colocataires* et les *occupants* n'ont pas les mêmes droits.

(À l'occasion, nous utiliserons le terme *cohabitant* pour désigner tout aussi bien les colocataires que les occupants.)

Les sections

La première partie *Vie commune* vous concerne tous, colocataires ou occupants. On y traite de diverses questions de vie commune qui concernent toutes personnes qui partagent un logement.

La seconde partie, *Locataire et occupant*, concerne les cas où au moins l'un des cohabitants n'a pas de lien légal avec le propriétaire. Elle crée des liens légaux qui balisent les droits de chacune des parties.

La troisième partie, *Entente entre colocataires*, convient aux cas où tous les colocataires sont liés légalement au propriétaire. Elle clarifie les questions légales et ajoute des règles utiles.

Toutefois, soyez conscient que les lois peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre et que cette section pourrait être incomplète. Je vous invite donc à vérifier auprès des organismes adéquats l'exactitude de cette section.

De plus, en complément de ces trois sections, vous trouverez, une section pour inscrire des *clauses additionnelles*, une autre pour les signatures et, à la fin, une série de *Tableaux* utiles.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne cohabitation !

L'auteur

Présentation	1	Questions d'objets	5	ENTENTE ENTRE COLOCATAIRES	10
Version internationale	1	Respect des biens	5	Entente avec le propriétaire	10
Colocataire ou occupant ?	1	Téléphone	5	Transparence	10
Les sections	1	Ordinateurs	5	Clause de solidarité	10
Mode d'emploi	2	Usage de l'internet	5	Non-renouvellement du bail	10
VIE COMMUNE	3	Propriété des meubles	6	Dépôt de sécurité	10
Partage des tâches	3	Les enfants	6	Paieement du loyer	10
Ménage	3	Les invités	6	Départ volontaire	11
Vaisselle	3	La santé	6	Prise de décision	11
La nourriture	3	Régime alimentaire	6	Assurance habitation	11
Préparation des repas	3	Fumeur ou non-fumeur	7	Les nouveaux cohabitants	11
Les courses	4	Les animaux domestiques	7	CLAUSES ADDITIONNELLES	12
Caisse commune	4	Soins des animaux	7	LES SIGNATURES	13
Partage des dépenses	4	Les allergies	7	TABLEAUX	14
Le loyer	4	LOCATAIRE ET OCCUPANT	8	Tableau 1 - Partage des dépenses	14
Autres dépenses liées au loyer	4	Durée de résidence de l'occupant	8	Tableau 2 - Responsabilités par pièces	15
Style de vie	4	Prise de décision	8	Tableau 3 - Responsabilités par tâches	16
Territoire privé	4	Départ de l'occupant	8	Tableau 4 - Propriété des meubles	17
Fêtes	4	Départ du locataire	8	Tableau 5 - Grille horaire	18
Couvre-feu	5	Assurance habitation	9		
Assemblée commune	5	Non-respect des règles par l'occupant	9		
		Non-respect des règles par le locataire	9		
		Les nouveaux cohabitants	9		

Mode d'emploi

Chaque question peut se répondre par un *choix unique* (généralement oui ou non) ou par un *choix multiple* (plusieurs options). Les réponses aux questions se trouvent sur la même ligne verticale que les questions, sous elles, comme si le tout était dans la même colonne

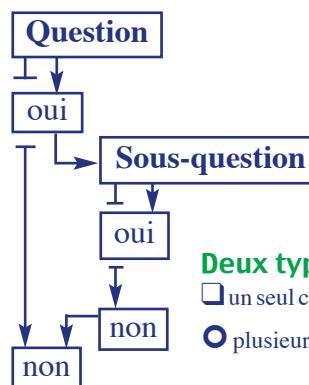
Questions à choix unique

Il n'y a qu'un seul choix possible. Dans ce cas, les cases à cocher sont carrées : . Souvent, elle se répondent par oui ou par non,

Si la réponse est positive, le lecteur trouvera des sous-questions, légèrement décalées vers la droite. Si la réponse est négative, il continuera vers le bas, jusqu'à la question suivante.

Questions à choix multiple

Dans certains cas, le lecteur est appelé à cocher *une ou plusieurs options*. Dans ce cas, les cases à cocher sont rondes :



Deux types de cases à cocher

- un seul choix possible
- plusieurs choix possibles

Droits de reproduction

L'acheteur de ce document a le droit de l'imprimer autant de fois qu'il le voudra, en autant qu'il le fasse pour des ententes dans lesquelles il est impliqué.

Il n'est pas permis de faire un double de cette version en PDF, sauf pour des raisons de sécurité ou pour en faire une sauvegarde.

Cette version ne permet pas le copier-coller.

Si par hasard...

... vous avez obtenu une version PDF de ce document sans l'avoir payé, je vous prierais de le faire, en passant sur le site de www.icimedia.ca. Je vous en serai reconnaissant. La recherche, l'écriture et la mise en page m'ont pris plusieurs mois et j'apprécierais que vous me récompensiez. Cette récompense me permettra d'améliorer, notamment en rédigeant des versions nationales et de créer de nouveaux documents tout aussi utiles. Merci d'avance,

L'auteur, Normand Champagne

Forme masculine

La forme masculine utilisée dans ce document désigne autant les femmes que les hommes.

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce projet.

Responsabilité de l'éditeur

Ce document a été rédigé avec le souci de présenter le maximum de renseignements et de choix aux colocataires ou occupants. Il a été conçu de façon à pouvoir servir d'aide-mémoire ou de contrat. Toutefois, l'éditeur ne saurait être tenu responsable des erreurs ou omissions qui pourraient invalider cette entente devant la loi et des conséquences que ceci entraînerait.

Questions ou commentaires ?

www.icimedia.ca

Courriel : dicila@icimedia.ca

Téléphone : (450) 432-3256

Télécopieur : (450) 432-9340

© Éditions d'ici là 2003, Tous droits réservés

Détails techniques

ISBN : 2-923032-03-9

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Canada, 2003

Auteur : *Normand Champagne*

Mise en page et édition électronique : *Ici Média*

Vie commune

Que vous soyez locataire, colocataire ou occupant, ces questions vous concernent tous.

PARTAGE DES TÂCHES

MÉNAGE

Qui fera le ménage dans les pièces privées ?

Chaque personne sera responsable de sa pièce privée
OU

Comme dans une pension, la personne ci-dessous sera responsable du ménage dans toutes les pièces, incluant les pièces privées

(nom) _____

Que recevra-t-elle en compensation ?

rien
 un montant d'argent _____ hebdomadaire
 mensuel autre _____
 autre _____

Qui fera le ménage dans les pièces communes ?

la personne ci-dessous sera responsable du ménage

(nom) _____

Que recevra-t-elle en compensation ?

un montant d'argent _____ hebdomadaire
 mensuel autre _____
 autres _____

OU

il sera partagé entre tous

Comment les tâches seront-elles partagées ?

les tâches seront toujours les mêmes pour chacun

OU

les responsabilités changeront à tour de rôle

Quand ?

toutes les semaines toutes les 2 semaines
 tous les ___ mois autre _____

Les responsabilités seront-elles partagées par pièces ou par tâches ?

par pièces, voir *Tableau 2*, p. 15
 par tâches, voir *Tableau 3*, p. 16

Y aura-t-il un grand ménage annuel ?

oui _____

Quand aura-t-il lieu ?

(date) _____

Qui y participera ?

tous
 les personnes suivantes
(nom) _____

non

VAISSELLE

Quand sera faite la vaisselle ?

après chaque repas une fois par jour
 autre _____

LA NOURRITURE

PRÉPARATION DES REPAS

Les repas seront-ils préparés pour tous ?

oui

Seront-ils préparés en commun ?

oui
 non

Seront-ils préparés à tour de rôle ?

oui

À quelle fréquence les rôles seront-ils échangés ?

au besoin toutes les semaines
 toutes les 2 semaines tous les mois
 autre _____

non

Seront-ils préparés par une seule personne ?

oui

Qui ?

(nom) _____

Que recevra-t-elle en compensation ?

rien
 un montant d'argent _____ hebdomadaire
 mensuel autre _____
 autre _____

non

non